


| | | |
|---|--|---|
|  <p>Établissement de Santé Baugeois Vallée</p> | <h1>PROGRAMME FORMATION 2023</h1> <h2>MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX</h2> <h3>AS/ASH</h3> <p> <input checked="" type="checkbox"/> Formation interne <input type="checkbox"/> Formation externe <input checked="" type="checkbox"/> Présentiel <input type="checkbox"/> Distanciel </p> | <p>N° : DOC-DRH-41</p> <p>Date d'application : 01/03/2023</p> <p>Version n°2</p> <p>Nb de page(s) : 3</p> |
| <p>Diffusion mail : Équipe d'encadrement</p> <p>+ 1 ex papier à la cellule qualité</p> <p>Diffusion AGEVAL</p> | | |

| | | |
|---|--|--|
| <p>DURÉE 1 jour / 7 heures</p> <p>Si plusieurs jours de formation : jours consécutifs <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> non</p> | <p>LIEU Etablissement de Santé Baugeois Vallée (ESBV)</p> | <p>PUBLIC CONCERNÉ Aide-soignant(e) Agent de service hospitalier – Soins Agent de service hospitalier - Hôtellerie bionettoyage</p> |
| <p>GRUPE DE FORMATION 6 personnes minimum 12 personnes maximum</p> | | |
| <p>INTERVENANT(S) Infirmier(ère) hygiéniste</p> | <p>CONTACT formation@esbv.fr 02 41 84.13.74</p> | |
| <p>MODALITÉS ET DELAIS D'ACCÈS</p> <p><i>Session 1 : 06 juin 2023</i> <i>Session 2 : 17 octobre 2023</i></p> | <p>ACCESSIBILITE HANDICAP L'ESBV demande à être informé sur les situations de handicap des stagiaires afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation et de prendre en compte les moyens de compensation du handicap.</p> | |

CONTEXTE DE LA FORMATION

- Sensibiliser les professionnels à l'importance de l'hygiène en secteur de soins et d'hébergement, en situant les différents risques et en précisant les mesures de prévention les mieux adaptées
- Améliorer la lutte contre les infections associées aux soins

PRÉ-REQUIS

- *Aucun pré-requis exigé*

OBJECTIFS OPERATIONNELS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et mettre en œuvre les précautions standard de l'hygiène en secteur de soins et d'hébergement.
- Connaître et mettre en œuvre les précautions complémentaires adaptées à l'hygiène en secteur de soins et d'hébergement.
- Connaître les notions d'entretien de l'environnement, les différents produits d'entretien, et appliquer les procédures du manuel du bionettoyage

CONTENU DE LA FORMATION

- CONNAITRE LES MICRO-ORGANISMES
 - Les bactéries
 - Les virus
 - Les champignons
 - Les parasites
 - La survie des micro-organismes

- CONNAITRE LES INFECTIONS
 - Communautaires
 - Nosocomiales
 - Infections associées aux soins
 - Le signalement

- CONNAITRE LES PRÉCAUTIONS STANDARD
 - Définition
 - Hygiène des mains
 - Hygiène respiratoire
 - Préventions des AES
 - Gestion des excréta
 - Gestion de l'environnement
 - Gestion du linge
 - Gestion des déchets
 - Équipements de protections individuelles
 - En pratique (Quiz...)

- CONNAITRE LES PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES
 - Contact
 - Gouttelettes
 - Air
 - Gale
 - Clostridium difficile
 - BHRe
 - Cas concrets

- CONNAITRE LE BIONETTOYAGE
 - Objectifs généraux
 - Cercle de Sinner
 - La chimie (précautions d'emploi des produits, les produits d'entretien, la javel)
 - L'action mécanique
 - Les équipements de protection

SUPPORT(S) ET MÉTHODE(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Quiz auto-évaluation AVANT / APRES accessible sur la plateforme AGEVAL sur la formation maîtrise du risque infectieux IDE
- Diaporama de formation
- Photo-langage
- Caisson pédagogique pour tester la technique d'hygiène des mains
- Vidéos
- Chariot bionettoyage.

Support(s) remis avant pendant après la formation

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES REMISES A L'APPRENANT

- Quizz soignants REPIAS MATIS
- Carte mentale hygiène des mains

SUIVI ET ÉVALUATION

- Evaluation des connaissances avant/après la session de formation par un quiz sur la formation maîtrise du risque infectieux AS/ASH.
- Evaluation de la satisfaction du stagiaire.

Les résultats de performances et statistiques de la formation sont consultables sur notre site internet (www.esbv.fr) et sur la plateforme AGEVAL pour les formations en interne.

TARIF

- *Prise en charge par l'Opérateur de Compétences (OPCO)*